



## Les institutions : les rouages du gouvernement et de l'administration

# Rubriques Accueil Actualité Services Sources historiques Thèmes d'étude Dossiers pratiques Album photo Tourisme culturel Bibliographie Annuaire

# Les poids et mesures principales unités

La lecture des documents anciens, notamment les actes notariés, est souvent rendue difficile par l'abondance des références à des unités complexes de poids et mesures. Pour comprendre cette diversité dans le temps et dans l'espace, il nous a semblé utile de donner un tableau des unités les plus courantes sous l'Ancien Régime.

On distingue : les mesures de longueur, les mesures de surfaces, les mesures de capacité, les poids.

Vos remarques, suggestions et réflexions sur un texte ou pour nous envoyer un article :



### Mesures de longueur :

- Le pied de roi : 0, 32483 m (censé être la mesure du pied de Charlemagne : 12 pouces). Il se subdivise en 12 pouces, le pouce (2,706 cm) en 12 lignes, la ligne (0,226 cm) en 12 points (le point =0,188mm). De 1812 à 1840, le pied métrique était de 0,33 m., le pouce métrique de 0,0275 m. et la ligne de 0,0023 m. Voir aussi le pied carré, le pouce carré.
- L'aune : elle était utilisée surtout pour mesurer les étoffes.
  - L'aune de Paris : 1 m 1884 (soit 3 pieds 8 pouces)
  - L'aune de Bordeaux : 1 m 4561
  - L'aune de Troyes : 0 m 812...
- La brasse : utilisée dans la marine. Il s'agit d'une longueur de corde entre les bras étendus. Elle varie de 7, 6 à 5 pieds (1,624 m).
- La toise: du latin tensa, "étendue". Elle était d'environ 6 pieds, soit 1,949
   m. De 1812 à 1840, la toise métrique était de 2 m. Voir aussi la toise carée.
- La canne : utilisée en Provence, elle valait environ 1,98765 m. (mais 2,01265 à Marseille).
- La perche de Paris : elle équivalait à 18 pieds, soit environ 5,8471 m. Voir aussi la perche de Paris (mesures de surface).
- La Perche ordinaire : cette mesure était égale à 20 pieds, soit 6,496 m.
- La perche des eaux et forêts : 22 pieds, soit 7,1464 m. Voir aussi la perche des forêts (mesures de surface).

- **Le pas** : 0,624 m.
- La lieue de Paris: (du gaulois *leuca*, "distance entre deux pierres"). Jusqu'en 1674, elle valait 1 666 toises. De 1674 à 1737, elle représente 2 000 toises, soit 3,898 km. En 1737, elle mesure 2 400 toises pour les tarifs du transport de grains, 2 000 pour les Ponts et Chaussées, et 2 200 pour les Postes.
- La lieue marine: 3 milles marins, soit 5 556 m.
- **Le mille marin :** 1 852 m.
- L'encâblure : cette unité marine représentait 1/10 mille, soit 185,2 m.

Haut de page

### Mesures de surfaces :

- Le journal : c'était l'unité de superficie la plus utilisée sous l'Ancien Régime. Il s'agissait de la quantité de terre qu'une charrue pouvait labourer, ou qu'un homme pouvait travailler, ou la quantité de pré qu'il pouvait faucher, etc. en une journée.
  - Le journal de Paris : 32 ares 86
  - Le journal de Bordeaux : 31 ares 93...
- L'arpent : (du gaulois *arepenn*, "portée de flèche"). Cette autre mesure agraire était également très usitée.
  - L'arpent de Paris : 100 perches carrées de 18 pieds de côté, soit 34,19 ares, soit 3 417 m2.
  - L'arpent commun: 42,21 ares, soit 4 221 m2
  - L'arpent du roi ou d'ordonnance : 51,07 ares
  - L'arpent des eaux et forêts : 100 perches carrées de 22 pieds de côtés, soit 48 400 pieds carrés, soit 5 104 m2.
- La perche des forêts : 22 pieds de côté, soit 484 pieds carrés, soit 51,04 m2.
- La perche de Paris : 18 pieds de côté, soit 324 pieds carrés, soit 34,17 m2.
- La toise carrée : 36 pieds, soit 3,796 m2.
- Le pied carré: 144 pouces, soit 0,10546 m2.
- Le pouce carré : 0,0007323 m2.
- La verge : (du préceltique *vège*, "champ plat", contaminé par *vergée*, "terrain mesuré à la verge"). Elle correspond à 1/4 d'arpent, soit 1 276 m.
- L'acre : correspond à 2 arpents ou 4 vergées.
- L'ânée : il s'agit de la quantité de terre pouvant être ensemencée avec la charge normale d'un âne, soit environ 7 arpents.

- Le bonnier : en moyenne 128 ares en Flandre et Artois.
- La rasière ou mencaudée : c'est la quantité de terre pouvant être ensemencée avec le grain contenu dans une rasière, soit environ de 35 à 45 ares.
- L'hommée, la bicherée, la coupée, l'ouvrée, la quarterée, la séterée, la poignerée : ce sont des quantités de terre pouvant être ensemencées avec le grain contenu dans une quartière, un setier, une poignère, un boisseau, une émine (la moitié du setier).
- L'éminée : en moyenne 8 ou 9 ares en Provence.
- La salmée : en moyenne de 63 à 70 ares.

Haut de page

### Mesures de capacité :

- **Le litron :** 0,79 litres
- Le boisseau : (dérivé de *boisse*, bas-latin *bostia* et gaulois *bosta*, "creux de la main". C'était la mesure la plus utilisée pour les grains (blé, avoine, seigle) ou pour le sel, le charbon de terre et le charbon de bois.
  - Le boisseau de Paris : environ 16 litrons, soit 13 litres
  - Le boisseau de Bordeaux : 78.808 litres
  - Le boisseau de Saint-Brieuc : 33,86 litres
- Le setier : 12 boisseaux, soit 152 litres. Voir aussi la chopine.
- Le minot : (diminutif de mine, du gréco-latin hemina, "mesure de 28 cl".
  - Correspond à 6 boisseaux pour l'avoine et le charbon de terre
  - 4 boisseaux pour le sel
  - 3 boisseaux pour le blé
  - 2 boisseaux pour le charbon de bois.
- **Le muid :** (du latin *modius*, "mesure"). Elle correspond à 12 sétiers, soit 1 872 litres pour les matières sèches et à 2 feuillettes, soit 274 litres pour les matières liquides (le muid de Bourgogne = 268 litres.).
- L'émine : 1/2 sétier, soit 78 litres.
- La chopine ou sétier : (du latin *sextarius*, "sixième"). Elle valait 0,476 litre.
- La pinte : 2 chopines, soit 0,9305 litre.
- Le pot ou quade (cade): 2 pintes, soit 1,861 litre (2,2648 litres à Bordeaux).
- La velte: (du latin médiéval *gualguita*, "petite jauge". elle correspond à 8 pintes, soit 7,62 litres.
- Le quartaut : 9 veltes, soit 68,5 litres.

- La feuillette : il s'agit d'un tonneau marqué d'une feuillure "entaille de jauge". Elle correspond à 2 quartauts, soit 137 litres.
- La mesure : en Alsace, elle valait 64 pintes de Paris.
- La barrique : a Bordeaux, elle valait 32 veltes et environ 110 pots bordelais.
- La pipe : a Paris, elle correspond à 1 muid et demi, soit 432 pintes. En Bretagne, elle sert de mesure de grains (40 boisseaux).
- La ruche : en Normandie, cette mesure correspond à 25 pots. Le demeau est la moitié d'une ruche.
- La queue : en Champagne, elle valait environ 266 litres (mais 396 litres à Reims).
- Le scandal : de 12 à 20 litres en Provence, selon les localités. Elle servait pour l'huile.
- La foudre: 4 muids, soit 1 072 litres.

**Note :** Les mesures de froment et de seigle sont "rases", mais celle d'avoine sont "combles", d'où une augmentation d'1/3.

Haut de page

### Poids:

- La livre: 489,5 grammes. Elle était divisée en 2 marcs (le marc = 8 onces, soit 4 608 grains, soit 244,75 g.), ou en 16 onces, ou en 9 216 grains. L'once (8 gros, soit 30,59 g.) en 8 gros, et le gros (3 deniers soit 3,824 g.) en 8 grains. La livre se divisait aussi en 4 quarterons, et le quarteron (122,4 g.) en 4 onces. A Lyon, la livre ne comprenait que 13 onces trois quart (15 pour la soie).
- Le grain: 53 mg., soit 0,053 g.
- Le denier ou scrupule : 24 grains, soit 1,275 g.
- Le quintal: 100 livres, soit 48,95 kg.
- **Le millier :** 1 000 livres, soit 489,5 kg.
- Le tonneau de mer : 2 000 livres, soit 979 kg.

Sur le même sujet : Les poids et mesures en Lyonnais-Beaujolais

### **Bibliographie:**

- -Cabourdin (G), Viard (Q), Lexique historique de la France d'Ancien Régime, Paris 1990.
- -Marion (M), *Dictionnaire des institutions de la France aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Paris, 1993 (réimpressions).

-Bulletin du Cercle Généalogique des P.T.T., présidé par M. Sagot, B.P. 33, 75 721 Paris cedex 15.

Haut de page



Copyright © HISTOIRE-GENEALOGIE.com HISTOIRE-GENEALOGIE.com - 27, rue Marc-Antoine Petit - 69002 Lyon - France -